

Politique d'écriture inclusive

Les Cahiers de la SQRM

Dans un souci d'inclusivité et de représentativité de toutes les diversités de genre, le comité de rédaction des *Cahiers de la SQRM* s'aligne sur les pratiques ayant cours en matière d'écriture inclusive. Les éléments suivants résument sa politique, à laquelle tout·e candidat·e à la publication peut se conformer.

Abandon du masculin générique

- Le comité de rédaction refuse le postulat grammatical traditionnel selon lequel, dans des circonstances de mixité ou de non-binarité, « le masculin l'emporte ». Il rejette dès les accords basés sur le principe du masculin générique (ex : « les grands compositeurs du XX^e siècle » pour désigner l'ensemble des compositeur·rices de l'époque).
- Dans cette optique, il abandonne les notes explicatives stipulant que le masculin est utilisé pour alléger le texte.
- De plus, il abandonne l'utilisation des antonomases Homme et Femme (ex : privilégier « les droits de la personne/de l'individu/de l'humain » plutôt que « les droits de l'Homme »).

Pronoms

- Les auteur·rices ont la liberté de choisir le ou les pronom(s) de leur choix, incluant les néologismes (ex : iel, ielle, ille, ul, ol, etc.).
- Le comité de rédaction encourage les auteur·rices à utiliser le pronom non binaire « iels » pour désigner des groupes mixtes et/ou non binaires.

Féminisation des noms

- Pour désigner des femmes et des titres professionnels féminins, le comité éditorial recommande l'application des règles grammaticales de base pour tous les noms dont la forme féminine n'existe pas ou a été altérée avec le temps. Voir le tableau suivant à titre d'exemple :

Accord d'origine	Règle de base	Accord ajusté
Une individu	Ajout -e	Une individu
Une auteur, auteure	-teur devient -trice	Une autrice
Une professeure	-eur devient -euse	Une professeuse

Source : Michaël Lessard et Suzanne Zaccour, *Grammaire non sexiste de la langue française*, Paris, Syllepses, 2017, p. 48.

Écriture épïcène et français neutre¹

- Autant que possible, le comité de rédaction privilégie les formulations neutres, les mots collectifs et les formes épïcènes (« le lectorat » plutôt que « les lecteurs »; « les personnes »

¹ Pour plus d'informations sur le français neutre et les autres modes d'écriture non binaire, voir Florence Ashley (2019). « Les personnes non binaires en français : une perspective concernée et militante », *H-France Salon*, vol. 11, parution 14, n° 5, 2019, p. 1-15.

plutôt que « les hommes et les femmes »; « la population » plutôt que « les citoyens et citoyennes »).

- Lorsque ce type d'écriture n'est pas possible ou que l'auteur·rice souhaite mettre en évidence la mixité ou la non-binarité de genre, le point médian est de mise (aucun autre signe de ponctuation ne sera accepté), avec, le cas échéant, le signe du pluriel suivant immédiatement le suffixe féminin, sans deuxième point (ex : les auteur·rices, les chanteur·euses).
 - Sur MAC : option+alt+H
 - Sur PC : alt+250
 - Il est suggéré aux auteur·rices de créer au besoin des raccourcis de clavier qui leur permettront d'avoir accès rapidement et instinctivement à la fonction du point médian.
 - En cas de dénomination mixte ou non binaire, l'article, les verbes et les adjectifs doivent aussi suivre un accord non binaire.
 - Article : un·e compositeur·rice, læ musicologue;
 - Verbe : Les auteur·rices se sont réuni·es;
 - Adjectif : Les interprètes sont heureux·ses.

Néologismes

- Dans l'optique de favoriser l'émergence d'une langue représentative des identités non binaires, le comité de rédaction accepte l'utilisation de néologismes qui ne traduisent explicitement ni le masculin, ni le féminin, à la demande des personnes qui les utilisent pour se désigner, qu'il s'agisse des auteur·rices ou des personnes mentionnées dans leurs articles (ex : un·e autaire, læ compositeurice).